



Rapport annuel 2018 2019



Commission scolaire
des Hautes-Rivières



Commission scolaire
des Hautes-Rivières

210, rue Notre Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 6N3
Téléphone : 450 359-6411

www.csdhr.qc.ca

Table des matières

L'organisation **4**

Mot de la présidente et directrice générale **5**

Conseil des commissaires **6**

Direction générale et les services **12**

Résultats financiers **15**

L'élève **16**

Portrait de notre clientèle **17**

Résultats des élèves **17**

Rapport du protecteur de l'élève **20**

L'établissement **22**

La Commission scolaire des Hautes-Rivières, c'est... **23**

Implication des parents dans la communauté éducative **26**

Environnement sain et sécuritaire **29**

Communication et collaboration **31**

Le personnel **32**

Accompagnement du personnel vers des pratiques pédagogiques et administratives efficaces **33**

Accompagnement des gestionnaires **34**

Gestion et contrôle des effectifs **35**

Annexes **36**

Coups de cœur **37**

Tableaux statistiques **49**

Rapport du protecteur de l'élève **52**

Bilan du comité de parents **58**

Bilan du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) **60**

L'organisation



Mot de la présidente et de la directrice générale



L'année 2018-2019 marque notre première année du Plan d'engagement vers la réussite. Au cours des derniers mois, nous avons poursuivi notre démarche avec nos groupes d'émergence afin de valider l'ensemble des stratégies et des actions ciblées. Forts de cette approche consensuelle, nous vous communiquons nos premiers résultats axés sur l'apprentissage de nos élèves et de tous les acteurs qui les entourent.

Nous demeurons conscients des défis qui nous attendent. La Commission scolaire des Hautes-Rivières est une organisation apprenante dont les valeurs orientent les actions quotidiennes. Lors de notre démarche de construction des projets éducatifs des établissements, nous avons encouragé les réflexions approfondies et collectives sur les défis pédagogiques liés aux apprentissages des élèves. Les recherches démontrent que la réussite se travaille à travers le questionnement sur les pratiques professionnelles tant pédagogiques qu'administratives. C'est ensemble que nous pouvons faire la différence sur la persévérance et la réussite de nos élèves. À notre avis, seules les organisations qui auront su mettre à contribution l'intelligence de leur communauté, en installant une grande complicité, relèveront les défis des années à venir. Nos résultats démontrent que nous sommes sur la bonne voie.

Notre commission scolaire a fait de grands pas depuis les dernières années. Nous sommes résolument tournés vers l'amélioration de nos écoles et de nos centres pour en faire des établissements où l'élève est au centre de ses apprentissages. Les approches collaboratives installées, qui ne cessent de s'ancrer dans les pratiques, font de la Commission scolaire des Hautes-Rivières une organisation bienveillante, engagée et cohérente.

« Il ne faut pas penser à l'objectif à atteindre, il faut seulement penser à avancer. C'est ainsi, à force d'avancer, qu'on atteint ou qu'on dépasse ses objectifs sans même s'en apercevoir. »

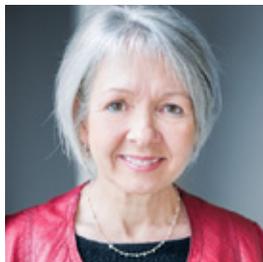
Bernard Werber

Pour l'année 2019-2020, nous poursuivrons sept priorités en plus des actions ciblées dans le Plan d'engagement vers la réussite : poursuivre le développement de pratiques favorisant la bienveillance, poursuivre la mise en œuvre de pratiques collaboratives, optimiser nos communications au sein de l'organisation, assurer le développement et la mise en œuvre de bonnes pratiques de supervision, mettre en place des processus et des mécanismes d'imputabilité dans l'ensemble des dossiers pédagogiques et administratifs, travailler la relève et la rétention de personnel dans toutes les catégories d'emploi pour répondre aux besoins identifiés et établir le portrait de la clientèle scolaire des prochaines années. Ces visées viennent compléter nos stratégies d'action afin de bien répondre à l'ensemble des éléments identifiés dans notre Plan d'engagement vers la réussite.

C'est donc avec fierté que nous vous présentons le Rapport annuel 2018-2019. Nous tenons à remercier tout le personnel pour son remarquable dévouement et le travail exceptionnel accompli ! Nous continuons de croire que ce sont chacun des grands et des petits gestes des gens de nos équipes qui font la différence.

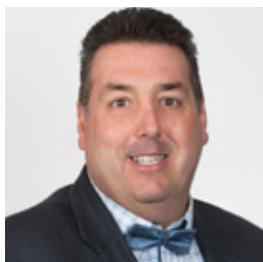
Conseil des commissaires

Membres



Andrée Bouchard, présidente

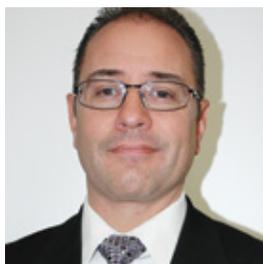
Téléphone: (450) 358-2108
Cellulaire: (450) 210-0359
andree.bouchard@csdhr.qc.ca



Stéphane Surprenant, Circonscription 1

Saint-Paul-d'Abbotsford, Ange-Gardien, Saint-Césaire,
Sainte-Brigide-d'Iberville et Rougemont

Téléphone: (450) 293-2839
Cellulaire: (450) 531-4042
stephane.surprenant@csdhr.qc.ca



Martin Paquette, Circonscription 2

Marieville et Saint-Mathias-sur-Richelieu

Téléphone: (450) 460-2287
martin.paquette@csdhr.qc.ca



Réjean Bessette, Circonscription 3

Sainte-Angèle-de-Monnoir, Mont-Saint-Grégoire, Richelieu et une partie
de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (une partie du secteur Iberville et
Saint-Athanase Nord)

Téléphone: (450) 358-1193
Cellulaire: (450) 542-0382
rejean.bessette@csdhr.qc.ca



Lynda Tessier, Circonscription 4

Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (une partie du secteur Iberville et Saint-Athanase Sud), Saint-Alexandre et Sainte-Anne-de-Sabrevois

Téléphone: (450) 347-4177
lynda.tessier@csdhr.qc.ca



Nadine Arseneault, Circonscription 5

Henryville, Saint-Sébastien, Venise-en-Québec, Saint-Georges-de-Clarenceville, Noyan, Lacolle, Saint-Valentin, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Saint-Blaise-sur-Richelieu

Cellulaire: (514) 996-2241
nadine.arseneault@csdhr.qc.ca



Pierre Therrien, Circonscription 6

Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Saint-Edmond, Saint-Eugène et une partie de Saint-Lucien)

Cellulaire: (514) 926-3075
pierre.therrien@csdhr.qc.ca



Isabelle Brulotte, Circonscription 7

Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Saint-Gérard, Notre-Dame-Auxiliatrice et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur)

Cellulaire: (438) 498-4531
isabelle.brulotte@csdhr.qc.ca



Manon Côté, Circonscription 8

Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Sainte-Marie-de-la-Visitation, Aux-Quatre-Vents, Talon et l'Île-Sainte-Thérèse)

Téléphone: (450) 349-3335
manon.cote@csdhr.qc.ca



François Blais, Circonscription 9

Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
(secteurs Sacré-Coeur, Providence et des Prés-Verts)

Téléphone: (450) 359-4478
Cellulaire: (514) 793-4478
francois.blais@csdhr.qc.ca



Pierre Boudreau, Vice-Président, Circonscription 10

Saint-Jacques-le-Mineur et une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
(secteurs Notre-Dame-de-Lourdes, L'Acadie et une partie du secteur Saint-Lucien)

Téléphone: (450) 346-1780
Cellulaire: (514) 773-8488
pierre.boudreau@csdhr.qc.ca



Martine Lalonde, Commissaire parent – Niveau primaire

Téléphone: (450) 515-5101
martine.lalonde@csdhr.qc.ca



Josée Hébert, Commissaire parent – Niveau secondaire

Téléphone: (450) 347-2812
josee.hebert1@csdhr.qc.ca



Marie Josée Gagnon, Commissaire parent EHDA

Cellulaire: (514) 969-4767
mariejosee.gagnon@csdhr.qc.ca



Anne-Marie Noël, Commissaire parent

Téléphone: (450) 359-9516
anne-marie.noel@csdhr.qc.ca

L'implication dans la communauté

En 2018-2019, les commissaires de la Commission scolaire ont tenu 14 séances publiques et 32 séances en comités de travail. De plus, des commissaires ont siégé à plusieurs autres comités dont les suivants :

- comité d'appréciation du directeur général;
- comité des communications;
- comité exécutif;
- comité de gouvernance et d'éthique;
- comité de révision de décision;
- comités de sélection;
- comité de vérification;
- comité culturel du Conseil économique du Haut-Richelieu;
- conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ);
- Commission permanente sur les Ressources humaines (FCSQ);
- Centre de plein air l'Estacade;
- Centre de formation en entreprise et récupération (CEFER) de la Polyvalente Marcel-Landry;
- Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu;
- Loisir et Sport Montérégie;
- Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM);
- Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (SPEC);
- Table des partenaires communautaires en développement social du bassin de Chambly.

Principales décisions

Août

- Candidature de monsieur Pierre Therrien au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Septembre

- Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022.
- Désignation d'un webmestre et d'un administrateur externe (recours collectif – frais chargés aux parents).

Octobre

- Appréciation du directeur général.
- Acceptation des états financiers 2017-2018.
- Acquisition de terrain – Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (Agrandissement de l'école Saint-Eugène).

Novembre

- Candidats inscrits à la banque de cadres.
- Nomination à la direction du Service des technologies de l'information.
- Engagement à la direction du Service des affaires juridiques et des communications.
- Engagement à la direction du Service des ressources matérielles.
- Demande d'ajout d'espace – Plan québécois des infrastructures 2019-2029.
- Appui à l'Alliance Ariane pour une Politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.
- Appui aux producteurs de lait locaux.
- Nomination d'un commissaire à la Société pour la Promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu.
- Affiliation au Réseau du Sport étudiant du Québec de la région Montérégie.
- Calendriers scolaires.

Décembre

- Rapport annuel 2017-2018.
- Demande de révision du processus d'autorisation de financement additionnel pour les projets d'agrandissement et de constructions neuves.
- Nomination des vérificateurs externes.
- Adoption de la Politique sur la sécurité de l'information.

Janvier

- Adoption de la déclaration de services.
- Appui à une demande faite à la Ville de Marieville (sens unique à la rue Docteur-Primeau).
- Adaptation des formulaires à la diversité des familles.
- Régime d'emprunts à long terme.

Février

- Octroi de contrat – Agrandissement et réaménagement majeur – École Saint-Eugène.
- Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs.
- Nomination des personnes déléguées et des substituts à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Mars

- Nomination d'une commissaire à la circonscription électorale numéro 4 (une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu soit une partie du secteur Iberville et St-Athanase Sud, Saint-Alexandre et Sainte-Anne-de-Sabrevois – Madame Lynda Tessier.
- Adoption des critères d'inscription à la maternelle 4 ans à temps plein.
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022, la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020.

Avril

- Appui au Centre de Plein Air l'Estacade dans le cadre du programme projets jeunesse locaux.
- Convention relative à la perception des taxes scolaires avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.
- Reddition de compte au conseil du trésor – suivi des projets en ressources informationnelles.
- Révision de la demande d'ajout d'espace – Maternelles 4 ans à l'école Saint-Eugène.

Mai

- Gouvernance de l'école publique.
- Structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2019-2020.
- Loisir et Sport Montérégie – Renouvellement de l'affiliation pour l'année scolaire 2019-2020 et nomination d'un délégué – Madame Lynda Tessier.
- Entente avec la Fabrique de la Paroisse de Saint-Sébastien.
- Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat public.
- Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles.
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles – 2019-2022, la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020.
- Plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2019-2020.
- Plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2019-2020.

Juin

- Candidats inscrits à la banque de cadres de la Commission scolaire.
- Reddition de comptes annuelle des contrats des organismes publics.
- Questionnaire sur les pratiques en gestion contractuelle 2018-2019.
- Servitude d'utilité publique en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec.
- Adoption des prévisions budgétaires 2019-2020.
- Adoption des règles budgétaires 2019-2020.
- Taux d'indemnisation des frais de déplacement pour l'année 2019-2020.
- Frais de surveillance à l'heure du dîner – Tarification 2019-2020.
- Nominations et engagements – Personnel-cadre.
- Entente avec TREMCAR – Attestation d'études professionnelles en soudage d'aluminium.
- Tarification en transport scolaire.
- Grille-horaire – Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

En 2018-2019, aucune plainte n'a été déposée en application du Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Direction générale et services

Nous sommes une organisation apprenante qui s'appuie sur l'expertise de son personnel et sur les pratiques efficaces validées. Nous misons sur la collaboration et l'innovation pour mieux faire réussir les élèves. Le personnel du centre administratif offre un soutien quotidien aux établissements dans la réalisation de leur mission grâce à l'expertise de 10 services :

Direction générale

La direction générale assure le lien entre le Conseil des commissaires et les différents services administratifs de la Commission scolaire. Elle assiste le conseil des commissaires et le comité exécutif dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs et assure la gestion courante des activités et des ressources de la Commission scolaire. Elle veille aussi à l'exécution des décisions du conseil des commissaires et du comité exécutif et exerce les mandats que ceux-ci lui confient.

Également, elle effectue la coordination de divers volets du mandat de la Commission scolaire, afin de soutenir les établissements dans la réalisation de leur mission et d'assurer des services de qualité à la population.

Secrétariat général et archives

Le Secrétariat général assume la responsabilité de l'ensemble des programmes et activités reliés à la vie corporative.

Le secrétaire général assume un rôle fonctionnel de services-conseils et d'expertise auprès de la Direction générale et de tous les gestionnaires de la Commission scolaire en matière de vie corporative.

Quant aux archives, les documents de la Commission scolaire sont conservés et gérés selon les encadrements applicables.

Affaires juridiques et communications

La directrice du Service des affaires juridiques et des communications est la personne désignée à titre de responsable de l'accès à l'information.

Le secteur « affaires juridiques » du service est responsable de l'application et du respect des lois, règlements, normes, politiques etc. par les directions de service et d'établissement de la Commission scolaire en lien avec sa mission et ses activités. Il agit à titre de représentant de la Commission scolaire devant les tribunaux administratifs et civils.

Le secteur « communications » du service est responsable de la gestion des communications internes et externes. Il agit à titre conseil auprès du conseil des commissaires, de la Direction générale, des directions de service et des établissements de la Commission scolaire. Il assure aussi la coordination entre la Commission scolaire et ses partenaires externes.

Organisation scolaire et transport scolaire

Le Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières est responsable de la coordination, la supervision, l'évaluation, la recherche et le développement d'un ou de plusieurs programmes et activités reliés à la gestion de l'organisation scolaire et du transport scolaire.

Le service assure également une planification et une organisation visant à assurer le déplacement sécuritaire de tous les élèves dans le respect de la politique établie par la Commission scolaire et ce, en collaboration avec les différents partenaires, dont les transporteurs.

Ressources éducatives aux jeunes

Le Service des ressources éducatives aux jeunes a la responsabilité d'actualiser les volets suivants :

- soutenir et accompagner les établissements dans la mise en œuvre du renouveau pédagogique;
- s'assurer de l'application du Régime pédagogique et de la qualité des services offerts;
- voir à l'organisation de l'enseignement et des services complémentaires dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Ressources éducatives aux adultes, à la formation professionnelle et Service aux entreprises

Le Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle a la responsabilité d'actualiser les volets suivants :

- soutenir et accompagner les centres dans la mise en œuvre du renouveau pédagogique;
- s'assurer de l'application des régimes pédagogiques et de la qualité des services offerts;
- voir à l'organisation de l'enseignement dans l'ensemble des centres en formation générale et en formation professionnelle de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;
- voir à l'organisation du Service national du récit en formation professionnelle;
- soutenir les entreprises et les organismes économiques afin de contribuer au développement d'une main-d'œuvre qualifiée.

Ressources financières

Le Service des ressources financières est responsable de la gestion de l'ensemble des programmes ayant trait à l'administration financière de la Commission scolaire et des ressources qui y sont affectées. Il exerce un rôle de spécialiste, de conseiller et de soutien auprès de la Direction générale et des différents intervenants quant à l'administration financière.

Ressources humaines

Le Service des ressources humaines collabore à la détermination des objectifs stratégiques de la Commission scolaire au regard des enjeux et des défis identifiés en matière de gestion du capital humain. Il élabore et met en œuvre des politiques et des programmes de gestion des ressources humaines, de relations de travail et de développement organisationnel dans le cadre des orientations, des objectifs généraux et des obligations de la Commission scolaire.

Tout en ayant un rôle-conseil auprès de la Direction générale, le Service des ressources humaines met à contribution son expertise et ses compétences pour soutenir les établissements d'enseignement dans la réalisation de leur mission ainsi que pour favoriser une gestion dynamique et participative.

En plus des valeurs de bienveillance, de cohérence et d'engagement que s'est données la Commission scolaire, le Service des ressources humaines s'appuie sur trois autres valeurs essentielles à la poursuite de ses objectifs : la qualité des services à la clientèle, la transparence et l'équité. Ces valeurs orientent les décisions, les choix et les actions du personnel du Service des ressources humaines tout en favorisant des pratiques de gestion efficaces et axées sur la recherche de solutions.

Ressources matérielles

Le Service des ressources matérielles participe activement à la mission éducative de la Commission scolaire en:

- soutenant techniquement les activités à caractère pédagogique;
- assurant la conservation du parc immobilier de l'organisation.

En vue de réaliser sa mission et d'être une organisation performante, le Service des ressources matérielles poursuit les objectifs suivants:

- établir un partenariat avec la direction des unités administratives dans une perspective d'une gestion transparent;
- maintenir une équipe d'experts compétente et efficace par une formation technique et sociale continue;
- assurer un environnement sécuritaire et un lieu propice à la qualité de vie de l'élève et du personnel;
- développer des relations d'affaires avec nos fournisseurs externes de service.

Technologies de l'information

Le Service des technologies de l'information a pour principal mandat de soutenir les écoles, les centres de formation et les unités administratives dans l'utilisation fiable et sécuritaire des technologies de l'information à des fins pédagogiques et administratives:

- assurer la gestion des infrastructures informatiques de la Commission scolaire;
- soutenir les applications de gestion pédagogique et administrative ainsi que les outils de bureautique et de réseautique;
- offrir des services d'assistance et des services-conseils aux utilisateurs en matière de technologies de l'information;
- assurer une veille technologique appropriée aux besoins de la Commission scolaire.

Les résultats financiers

En tant qu'organisme public, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a l'obligation légale de respecter l'équilibre budgétaire. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019, l'état des résultats présente un excédent de 528 984 \$ représentant 0,23 % de ses revenus.

Tableau des résultats financiers 2018-2019

Revenus	
Subvention de fonctionnement du MEES	185 684 559 \$
Autres subventions	577 965 \$
Taxe scolaire	26 907 271 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	744 140 \$
Ventes de biens et services	14 712 971 \$
Revenus divers	893 069 \$
Total des revenus	229 519 975 \$
Charges	
Activités d'enseignement et de formation	115 388 776 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	53 077 910 \$
Services d'appoint	22 396 078 \$
Activités administratives	9 282 165 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	22 320 168 \$
Activités connexes	5 720 551 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	(194 657 \$)
Total des charges	228 990 991 \$
Excédent de l'exercice	528 984 \$
Excédent accumulé au début	15 709 320 \$
Excédent accumulé à la fin	16 238 304 \$



L'élève

Portrait de notre clientèle

En 2018-2019, 21 015 élèves jeunes et adultes ont fréquenté les écoles et les centres de la CSDHR. Au secteur de la formation générale des jeunes, 18 249 élèves au total ont été accueillis dans l'ensemble de nos écoles.

- Préscolaire : maternelle 4 et 5 ans (1 837 élèves)
- Primaire (10 501 élèves)
- Secondaire (5 911 élèves)

Quant au secteur de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle,

2 766 élèves ont fréquenté nos centres. C'est une augmentation de 356 élèves par rapport à la même date l'année précédente. En 2018-2019, le nombre total d'élèves calculé en équivalent temps plein (ETP*) représente 1 170 élèves répartis comme suit :

- Formation générale aux adultes (1 679 élèves - 583 élèves ETP)
- Formation professionnelle (1 087 élèves - 587 élèves ETP)

*ETP : élève qui cumule 900 heures de formation

Résultats des élèves

Taux de réussite en français en 5^e année du secondaire

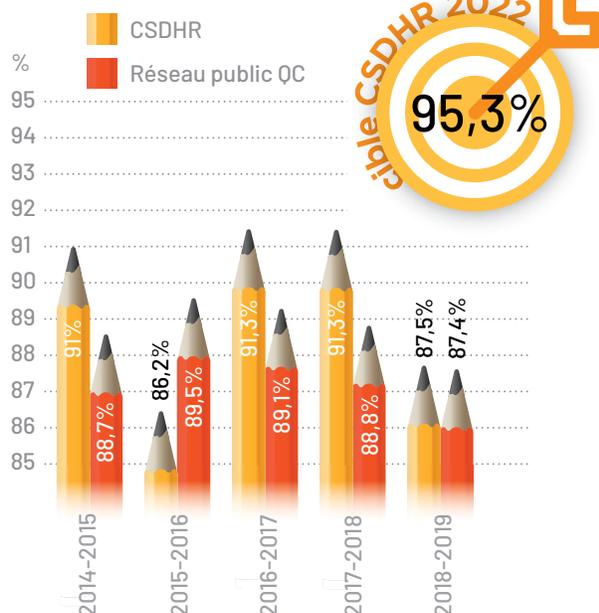
Pour l'année 2018-2019, le taux de réussite des élèves en français en 5^e année du secondaire se maintient toujours au-dessus de la moyenne du réseau public. Malgré cela, nous constatons une baisse de ce taux à la CSDHR comparativement aux deux dernières années.

Il en va de même pour le taux de réussite des élèves de la CSDHR à l'épreuve unique d'écriture du MEES.

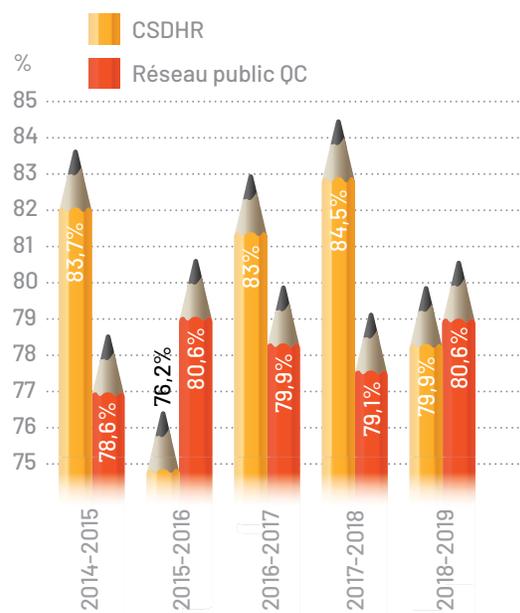
Ce taux de réussite se situe habituellement au-dessus de la moyenne du réseau public et des établissements de l'ensemble du Québec. Toutefois, on constate que, contrairement à l'ensemble du réseau qui améliore ses résultats entre 2017-2018 et 2018-2019, ceux de la CSDHR diminuent.

Chacune des écoles concernées par ces baisses se questionne sur les enjeux et les impacts associés à ces résultats. De plus, le Service des ressources éducatives aux jeunes est en soutien aux milieux en lien avec les meilleures pratiques à privilégier.

Taux de réussite en français en 5^e année du secondaire



Taux de réussite à l'épreuve unique d'écriture MEES en français en 5^e année du secondaire



Pour voir les tableaux correspondants en annexe, cliquez ici.

Écarts de réussite entre les garçons et les filles en français lecture et écriture, en 6^e année du primaire

Les élèves de la CSDHR maintiennent, année après année, d'excellents résultats au bilan en français à la fin du 3^e cycle au primaire. On constate une diminution des écarts entre les garçons et les filles comparativement à l'année 2014-2015. Depuis 2016-2017, un écart d'environ 2% est maintenu. Les résultats au niveau du taux de réussite en lecture se maintiennent également depuis les

4 dernières années. De plus, l'écart entre les garçons et les filles est à son plus faible taux depuis les 5 dernières années, soit à 3,9%. Toutefois, malgré les excellents résultats en écriture pour nos garçons et nos filles, l'écart est à un taux de 5,6% favorable aux filles et ce, malgré une diminution de l'écart à 4,3% en 2017-2018.

Tableau des écarts de réussite entre les garçons et les filles en français lecture et écriture, en 6^e année du primaire

CSDHR	Cohorte 2014-2015	Cohorte 2015-2016	Cohorte 2016-2017	Cohorte 2017-2018	Cohorte 2018-2019
Bilan Français	95,8	97,3	97,2	98	97,3
Écart	4,8	2,5	4,3	2,3	2,4
Français lecture	90,8	94,7	93,1	93,1	94,9
Écart	7,7	4,6	5	6,4	3,9
Français écriture	94,2	94,4	94,3	95,6	94,2
Écart	5,3	5,6	5,9	4,3	5,6

Légende : Écart favorable pour les filles.

Écarts de réussite entre différents groupes d'élèves

L'écart de réussite entre les garçons et les filles de même que celui entre les élèves immigrants de première génération et les autres élèves s'est réduit, ce qui nous situe au-dessus de notre cible.

Écart entre garçons et filles



Écart entre les élèves issus de l'immigration 1^{re} génération et les autres élèves



En ce qui concerne les élèves HDAA, l'écart est plus important en 2017-2018 (31,5) qu'en 2016-2017 (30,8). Cette situation est préoccupante et une démarche réflexive se poursuit en lien avec le cheminement scolaire de nos élèves HDAA.

Écart entre les EHDAA et les élèves ordinaires



Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire

La proportion d'élèves entrant avec au moins une année de retard dans nos écoles secondaires se situait à 13,1 % lors de l'année scolaire 2017-2018 (données révisées par le MEES). Cela représente une diminution de 2,9% par rapport à l'année précédente.

L'ensemble des intervenants des écoles primaires travaille à mettre en œuvre les meilleures pratiques pour soutenir la réussite des élèves et favoriser un passage harmonieux d'une année à l'autre. Le Service des ressources éducatives aux jeunes est en soutien à ces démarches notamment en offrant de la formation et de l'accompagnement en lien avec la différenciation pédagogique.

La CSDHR se situe toujours au-dessus du taux moyen des établissements du réseau public et de l'ensemble du Québec. Toutefois, la CSDHR a réduit l'écart de façon significative avec ceux-ci.

Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire



Pour voir le tableau correspondant en annexe, cliquez ici

CSDHR Cible 2022 13 %



Ensemble du QC Cible 2022 11,4 %



Compétences en littératie de la population adulte

Dans le cadre d'une allocation ministérielle, la formation générale aux adultes a offert à 4 groupes de parents/ enfants des activités de littératie familiale leur permettant de développer des aptitudes à lire, à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie quotidienne.

28 personnes adultes et 40 enfants ont participé à ce projet dont 26 participants étaient des élèves de la formation générale adulte. Les impacts ont été très positifs sur les enfants et les adultes. Les participants ont pris conscience de l'importance de la lecture pour favoriser l'ensemble des sphères de développement de l'enfant.

Afin de réaliser le portrait du niveau de compétences en littératie des élèves du Centre d'éducation des adultes La Relance, un test diagnostique est en élaboration.

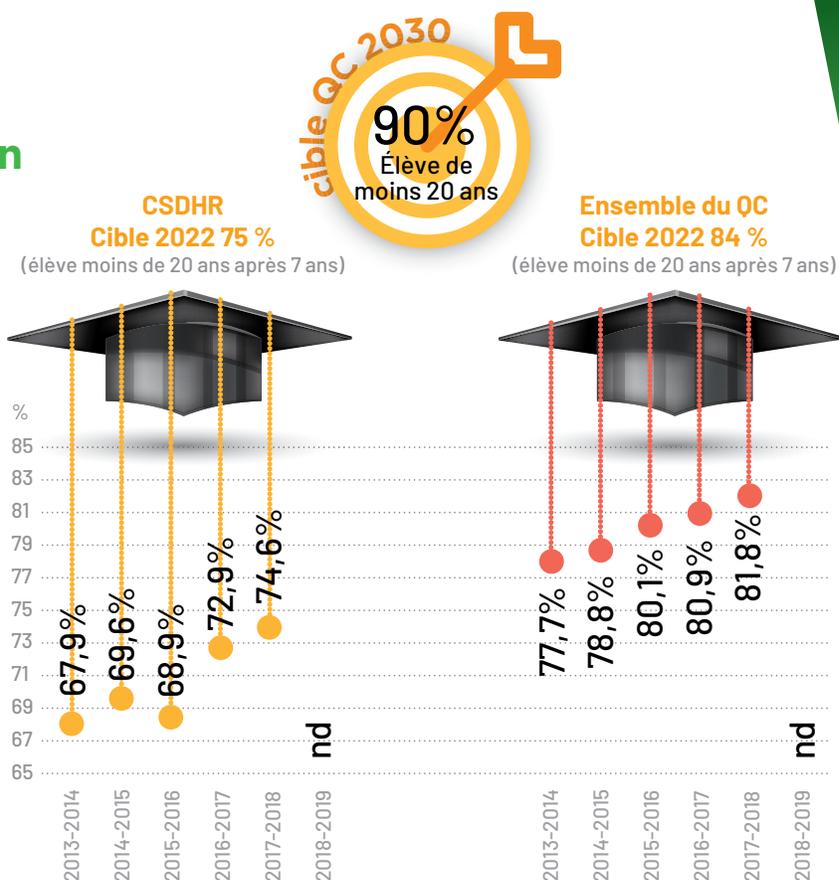


Célébrer la réussite!
Une grande fête pour nos élèves adultes.

Taux de diplomation et de qualification

Le taux de diplomation et de qualification de nos élèves est en constante progression depuis l'année scolaire 2013-2014 atteignant 74,6% en 2017-2018 (donnée la plus récente produite par le MEES).

C'est donc une augmentation de 6,7% depuis 2013-2014. Cette progression surpasse le taux moyen de l'ensemble des établissements du Québec.

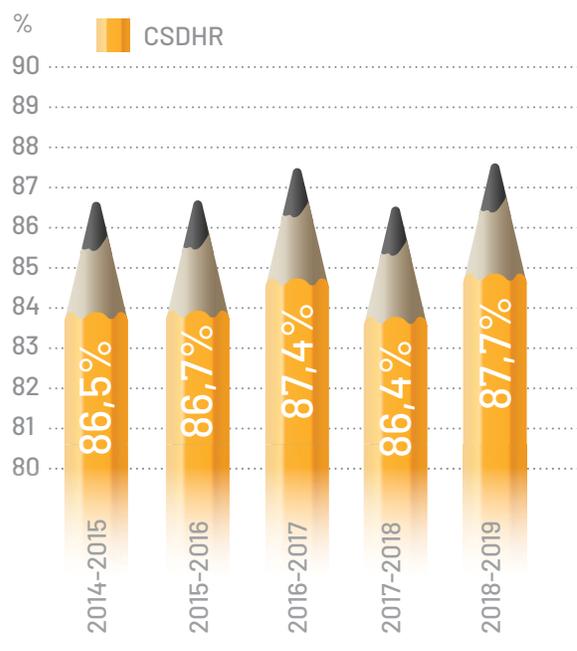


Pour voir les tableaux correspondants en annexe, cliquez ici.

Taux de réussite à l'épreuve MEES en français écriture, en 4^e année du primaire

Le taux de réussite de nos élèves à l'épreuve d'écriture de 4^e année du MEES a atteint un sommet de 87,7% lors de l'année 2018-2019. Notre cible au PEVR vise le maintien du taux de réussite des élèves à l'épreuve MEES d'écriture à 86,4%. Nos résultats dépassent donc déjà la cible établie.

Taux de réussite à l'épreuve MEES français écriture 4^e année





Le rapport du protecteur de l'élève

MONSIEUR CHRISTIAN BEAUDRY

Protecteur de l'élève à la Commission scolaire
des Hautes-Rivières

Tout au long du cheminement scolaire d'un enfant, il peut survenir des situations où les parents sont en désaccord avec des décisions prises par un enseignant, un intervenant de l'école ou une direction d'établissement.

La Commission scolaire a mis en place un processus pour faciliter la communication qui priorise le règlement des différends avec les premiers intervenants concernés.

Nous favorisons d'abord la communication authentique avec les intervenants impliqués. Une bonne communication permet de régler la plupart des situations.

Le protecteur de l'élève n'est pas un représentant des parents ni de la Commission scolaire.

Le protecteur de l'élève a pour rôle d'entendre le plaignant sur le sujet d'une plainte après que celui-ci ait épuisé les recours possibles à la Commission scolaire. Il a un pouvoir de recommandation.

Il fait enquête et il peut rencontrer les personnes concernées et consulter divers documents.

Le protecteur de l'élève ne peut pas réviser ou modifier les règlements, politiques et conventions collectives ni modifier les décisions des établissements ou de la Commission scolaire.



Pour connaître le détail du rapport intégral du protecteur de l'élève, cliquez ici.



L'établissement

La Commission scolaire des Hautes-Rivières, c'est...

21 015 élèves jeunes et adultes

35 écoles primaires

7 écoles secondaires

1 école à vocation particulière

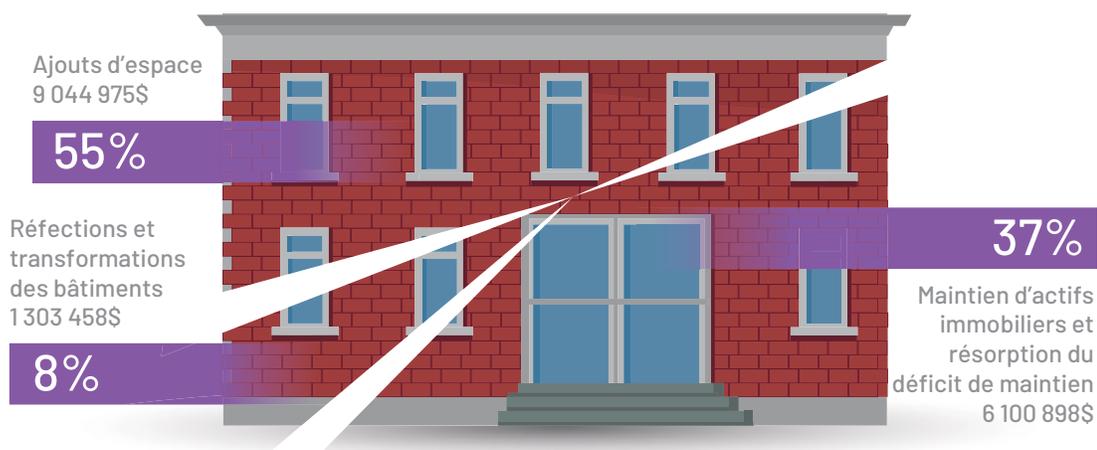
1 centre de formation professionnelle

1 centre d'éducation des adultes

Tableau de la répartition des bâtiments en mètres carrés

40 bâtiments pour 35 écoles primaires/précolaires	131 053 m ²
10 bâtiments pour 7 écoles secondaires	97 585 m ²
1 bâtiment (deux points de service) pour la formation professionnelle	10 140 m ²
1 bâtiment (deux points de service) pour la formation générale des adultes	3 928 m ²
1 bâtiment pour une école spécialisée (Marie-Rivier)	7 977 m ²
2 bâtiments administratifs (siège social et atelier)	4 615 m ²
Total : 55 bâtiments	255 298 m²

L'investissement immobilier



L'état du parc immobilier

Le Service des ressources matérielles réalise des travaux réguliers et préventifs sur nos bâtiments et assure un suivi systématique de leur état. L'indice de vétusté physique moyen de notre parc immobilier est de 14.2 % pour l'année 2018-2019. Cet indice est utilisé pour évaluer la condition des infrastructures et déterminer la priorisation des enveloppes ministérielles.

Indice de vétusté	Nb de bâtiments
A : très bon	5
B : bon	8
C : satisfaisant	13
D : mauvais	27
E : très mauvais	4

Le seuil de vétusté permet de mettre en relief les bâtiments présentant un déficit de maintien d'actifs immobiliers dans le but de leur apporter une attention particulière et de prioriser les travaux. Il est à noter qu'indépendamment du degré de vétusté, l'infrastructure de nos bâtiments assure toujours la sécurité des personnes et n'affecte pas leur santé.

L'embellissement des cours d'école

En 2018-2019, cinq écoles primaires ont vu leur projet d'embellissement de cour d'école accepté par le ministère de l'Éducation.

Il s'agit des écoles :

- Capitaine-Luc-Fortin, Édifice Saint-Joseph
- Hamel
- de Ramezay, Édifice Notre-Dame-de-Fatima
- Saint-Lucien
- Saint-Vincent



Le plan numérique

L'année 2018-2019 en était une d'exploration des outils technologiques. Pour ce premier volet du plan numérique, les équipes-écoles devaient sélectionner des équipements variés en fonction de leur réalité et de leurs besoins, parmi trois catégories : la robotique, le laboratoire créatif et la flotte d'appareils.

897 tablettes (542 000 \$)

670 robots (118 000 \$)

151 ordinateurs portables (197 000 \$)

69 laboratoires créatifs (13 000 \$)

Les ressources technologiques

Tableaux numériques interactifs (TNI)

2018-2019	Total
15	989

Pourcentage d'investissement

97 % - 989 / 1 015

Portables enseignants

2018-2019	Total
69	1250

Pourcentage d'investissement

100% - 1250 / 1250 enseignants réguliers temps plein

Téléphone IP

2018-2019	Total
121	2688

Pourcentage d'investissement

100 % de couverture des besoin

Écoles avec contrôle d'accès IP

2018-2019	Total
8	44

Pourcentage d'investissement

98 % - 44 / 45 écoles

Points d'accès WIFI

2018-2019	Total
24	449

Pourcentage d'investissement

6 écoles sur 45 ont une couverture complète

Ordinateurs de table et portables

2018-2019	Total
311	7256

Pourcentage d'investissement

698 portables sur 4716 pour 30810 - donc 10% des appareils ciblent la mesure 30810.

La mesure 30810 concerne les aides technologiques pour les élèves avec des besoins particuliers (EHDA).

Écoles avec intercom IP

2018-2019	Total
5	37

Pourcentage d'investissement

82 % - 37 / 45 écoles

Implication des parents dans la communauté éducative

Le comité de parents

Le Plan d'action 2018-2019 du comité de parents s'inscrit en continuité avec le Plan stratégique 2014-2019 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. De façon plus particulière, les objectifs du Plan d'action 2018-2019 du comité de parents contribuent à l'atteinte des deux premières orientations du Plan stratégique 2014-2019 :

ORIENTATION 1 : augmenter les taux de réussite et de persévérance de tous les élèves.

ORIENTATION 2 : favoriser le développement d'un environnement éducatif de qualité, dans une dynamique de coopération en réponse aux besoins des élèves.



Pour le plan d'action complet, cliquez ici.

En plus du plan d'action, le comité de parents a également traité plusieurs autres dossiers tels que

Rapport annuel du comité de parents 2017-2018

Élection de l'exécutif du comité de parents et des comités consultatifs

Calendrier 2018-2019 des réunions du comité de parents

Plan d'action du comité de parents 2018-2019

Règles de régie interne du comité de parents

Collations spéciales de décembre et juin

World Café

Nomination à la FCPQ pour le prix reconnaissance d'un bénévole

Lettre au ministre de l'Éducation

Élaboration d'un aide-mémoire pour les parents

Demande à la Commission scolaire pour une formation aux parents sur les cours d'éducation à la sexualité

Calendrier des séances pour l'année scolaire 2018-2019

3 octobre 2018

7 novembre 2018

5 décembre 2018

9 janvier 2019

6 février 2019

13 mars 2019

3 avril 2019

1 mai 2019

5 juin 2019



Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

En 2018-2019, le comité consultatif des services aux ÉHDAA était présidé par madame Marie Josée Gagnon. Ce comité est composé majoritairement de parents d'enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et rassemble des représentants de toutes les catégories de personnel, de représentants d'organismes qui dispensent des services à ces élèves ainsi que de directions d'école.



Pour voir le bilan complet en annexe, cliquez ici.

Dossiers traités

Refonte et mise à jour des règles de régie interne du CCSEHDAA

Modèle de service – présentation du modèle actuel, discussions sur le modèle de 2019-2020 et projection vers le modèle des années à venir

Consultation sur le Plan d'action du PEVR

Discussion sur l'accueil dans les maternelles 4 ans des élèves HDAA et la pénurie de professionnels

Plan d'intervention : une conférence sera offerte lors de l'assemblée générale de septembre 2019

Calendrier des séances pour l'année scolaire 2018-2019

16 octobre 2018

20 novembre 2018

21 janvier 2019

18 février 2019

18 mars 2019

15 avril 2019

27 mai 2019

Le conseil d'établissement

En 2018-2019, 236 parents ont été élus pour siéger aux conseils d'établissements des écoles de la CSDHR.

Chaque conseil d'établissement est formé de représentants élus par les parents et la communauté, d'enseignants, de membres du personnel de l'école ainsi que des élèves, lorsqu'il s'agit d'une école qui accueille des classes de 4^e et 5^e secondaire ou d'un Centre de formation professionnelle ou de formation générale des adultes.

Le rôle du conseil d'établissement est d'analyser la situation de l'école ou du centre, de déterminer les orientations pour améliorer la réussite des élèves en fonction des caractéristiques du milieu. Le conseil a aussi pour responsabilité d'adopter le projet éducatif et le budget. Il approuve également un grand nombre de décisions essentielles au fonctionnement de l'école ou du centre.

Le conseil d'établissement doit informer annuellement son milieu des services offerts par l'établissement et rendre compte de leur qualité.

Le soutien aux parents dans le cheminement scolaire de leur enfant

Conscient du rôle important des parents dans la réussite de leur enfant, le comité de parents, en collaboration avec la CSDHR, a offert plusieurs activités de formation traitant de divers sujets d'intérêt. Voici le calendrier des activités de formation témoignant de la richesse et de la diversité de cette offre de service.

10 octobre 2018 : « Le conseil d'établissement et le comité de parents » par François Paquet

24 octobre 2018 : « La technologie et les jeunes, usages, avantages, défis... et recommandations pour les parents d'élèves » par Thierry Karsenti

28 novembre 2018 : « Hypersexualité : Accompagner nos jeunes dans un monde hypersexualité » par Jocelyne Robert;

30 janvier 2019 : « Aider mon enfant à mieux se connaître quelques outils pour les parents » par Anick Tomlinson

11 février 2019 : « Mieux comprendre les cours d'éducation à la sexualité » par Elizabeth Larouche-Côté du Service des ressources éducatives aux jeunes

18 février 2019 : « Mieux comprendre les cours d'éducation à la sexualité » par Elizabeth Larouche-Côté du Service des ressources éducatives aux jeunes;

21 février 2019 : « Les drogues » par Linda Villeneuve, d'Action Dépendance, Jasmin Tremblay, policier communautaire et Catherine Vermette (CRD CISSMO Le Virage)

28 février : « Les drogues » par Linda Villeneuve, d'Action Dépendance, Joyce Campbell, policier et Pascal Cantin (CRD CISSMO Le Virage)

20 mars 2019 : « Je courrais, je courrais, je courrais », du théâtre Parminou

25 avril 2019 : « Démystifier le trouble du déficit d'attention » par Yannick Côté



L'organisme de participation des parents

L'assemblée des parents de chaque établissement peut décider ou non de former un organisme de participation des parents (OPP). Elle en détermine le nom, la composition, les règles de fonctionnement et en élit les membres.

L'OPP a pour objectif de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école, ainsi que leur participation à la réussite scolaire de leur enfant.

L'OPP peut également donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tous sujets qui les concernent.

Environnement sain et sécuritaire

L'action pour contrer l'intimidation et la violence

ÉVALUATION



ÉVÉNEMENT

Évaluation de l'événement par la direction de l'école

Problème, conflit, chicane...

Acte d'intimidation ou de violence

ACTION



Intervention selon les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'école

Intervention selon :

- les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'école
- les mesures prévues au plan de lutte

Principales interventions pour contrer la violence et l'intimidation

Dans le but de favoriser un environnement sécurisant, ordonné, prévisible et positif, plusieurs écoles ont révisé leur code de vie afin de mettre en place des règles de conduite favorisant l'enseignement et l'adoption des comportements attendus.

Dans plusieurs milieux, une formation a été offerte à tout le personnel et un comité a été créé pour assurer la mise en place de cette approche bienveillante. Le personnel des services de garde et les surveillants d'élèves ont aussi bénéficié de cet accompagnement afin d'assurer une cohérence dans les interventions. À cet effet, en 2018-2019, 13 écoles primaires ont profité d'un accompagnement offert par le Service des ressources éducatives aux jeunes.

De plus, le comité CSDHR de prévention de la violence et de l'intimidation, composé de membres du personnel de direction, professionnel responsable des communications et de conseillers pédagogiques, ont procédé à la révision du « Guide Hibou » et au lancement de la deuxième version de cet outil de prévention.

DÉCLARATION



Rapport sommaire de la direction de l'école à la direction générale pour les événements d'intimidation et de violence

Événements déclarés :

- Intimidation : 108
- Violence : 114

PLAINTÉ



Plainte à la Commission scolaire des Hautes-Rivières :

Au total, 48 plaintes ont été adressées au service à la clientèle.

Plainte au protecteur de l'élève :

Aucune plainte ou expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence

La pratique d'activités physiques

Dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif et du plan d'action qui en découle, l'ensemble de nos établissements offre aux élèves des opportunités variées d'être physiquement actifs à l'école pendant au moins 60 minutes par jour, notamment en maximisant les jeux actifs lors des récréations, au service de garde, en initiant des activités physiques en classe et en bonifiant l'offre de service des activités parascolaires.

Afin de soutenir les équipes-écoles dans l'intégration quotidienne de 60 minutes d'activités physiques par jour, plusieurs écoles primaires bénéficient d'une allocation ministérielle. Pour l'année 2018-2019, 8 écoles primaires en sont à leur deuxième année de mise en œuvre de leur projet et deux nouvelles écoles primaires se sont ajoutées à la liste.

Il s'agit des écoles suivantes :

Écoles primaires	2017-2019	2018-2019
Jean XXIII	•	•
Micheline-Brodeur	•	•
Hamel	•	•
Saint-Jacques	•	•
Saint-Joseph (Lacolle)	•	•
Saint-Lucien	•	•
Saint-Eugène	•	•
Marie-Derome	•	•
Saint-Michel		•
Saint-Vincent		•

Le Centre d'éducation des adultes La Relance a offert à ses élèves, pendant la période du dîner, deux activités de marche par semaine.

Aussi, plusieurs sorties éducatives ont été mises en place à La Relance : cueillette de pommes, ascension des monts Rougemont et Saint-Bruno, activité « La Randonnée » où des élèves accompagnés par des membres du personnel participent à une excursion et un coucher en montagne.



La communication et la collaboration à la CSDHR

La communication interne et externe

Le comité de communication est composé de représentants membres du personnel, de directions de service et d'établissement. Des représentants des parents, membres du comité de parents ou du comité EHDAA, et du conseil des commissaires participent également à ce comité. Tous y apportent une vision riche des expériences diversifiées.

En 2018-2019, le comité s'est réuni à 5 reprises. Il a été consulté et a été impliqué dans divers projets et activités de la CSDHR dont notamment l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite et l'organisation et la réalisation de la Soirée reconnaissance 2018-2019. L'objectif étant d'enrichir les processus de communication de notre organisation.

En 2018-2019, le Service des affaires juridiques et des communications a assuré la gestion du site Internet de la CSDHR, de sa page Facebook et a débuté la planification des démarches nécessaires pour la mise en ligne d'un nouveau site, laquelle est prévue en 2019-2020. Le Service a également mis en place un outil de communication destiné au personnel et aux parents qui souhaitent être informés des décisions et des faits saillants d'une séance du conseil des commissaires dès le lendemain de sa tenue. L'outil, sous forme de bulletin, est le LENDEMAIN DU CONSEIL, un outil apprécié de tous.

L'accès à l'information

En janvier 2019, le Service a débuté la compilation des demandes d'accès à l'information et des demandes médias adressées à la Commission scolaire.

Année 2018-2019 (janvier à juin 2019)

54 demandes médias

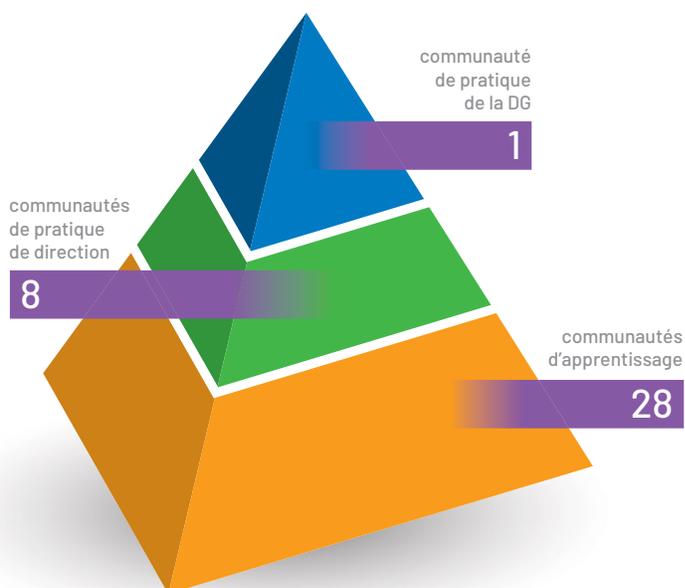
27 demandes d'accès information

La culture de collaboration

Le déploiement des communautés au sein de la CSDHR s'inscrit dans un continuum de pratiques collaboratives centrées sur l'apprentissage. Il permet à ses membres de développer leurs connaissances, leur expertise et de mobiliser leurs compétences, dont le but ultime est la réussite des élèves.

Ce mode de travail collaboratif amène les personnes qui y participent à interroger leurs dispositifs pédagogiques ou administratifs afin de mettre en œuvre les meilleures pratiques dans chaque milieu. C'est un processus collectif qui se situe à la jonction du développement professionnel et de l'alignement organisationnel. Il a pour but de permettre l'émergence et le partage d'expertise au profit de la réalisation de la mission éducative.

Les paliers de collaboration à la CSDHR





Le personnel

Accompagnement du personnel vers des pratiques pédagogiques et administratives efficaces



Comité de recherche et développement

Afin de soutenir la réussite des élèves et d'assurer le déploiement des pratiques pédagogiques et administratives reconnues efficaces par la recherche, la CSDHR s'est dotée d'un comité de recherche et développement. Son mandat vise à soutenir la pratique réflexive et l'apprentissage dans la prise de décision et le développement d'une culture de collaboration et de mobilisation. Il vise également à favoriser la cohérence des actions ainsi que l'utilisation des connaissances issues de la recherche.

Sous la supervision de la Direction générale, ce comité formé de cadres et de professionnels s'est rencontré sur une base mensuelle pour étudier des projets de recherches, pour soutenir le déploiement de projets d'envergure, notamment le modèle RAI et l'apprentissage en profondeur.

L'apprentissage en profondeur

La CSDHR joue un rôle de précurseur au Québec en implantant l'apprentissage en profondeur.

La nouvelle pédagogie pour un apprentissage en profondeur (NDPL) est un partenariat regroupant 1300 écoles dans 7 pays. L'apprentissage en profondeur permet de développer chez les élèves la pensée critique, la créativité, la citoyenneté, la collaboration, la communication et le caractère. Ces apprentissages en profondeur se réalisent en créant des environnements d'apprentissage signifiants, flexibles et interactifs, en exploitant les technologies numériques, en utilisant des pratiques d'enseignement validées et innovantes et en favorisant un partenariat pédagogique où tous contribuent aux apprentissages de l'autre.

**En 2018-2019, l'apprentissage
en profondeur à la CSDHR c'est :**

9 écoles engagées à explorer
l'apprentissage en profondeur
dans leur milieu

1 communauté de pratiques
de directions appelées
« les apprenants en chef »

1 communauté de
pratiques d'enseignants

Accompagnement des gestionnaires

L'insertion professionnelle



Le 21 septembre 2018, s'est tenue la journée d'accueil du nouveau personnel à laquelle a participé plus de 400 membres du personnel de la CSDHR. Les intentions de cette rencontre étaient d'accueillir le

nouveau personnel afin de lui permettre de se situer dans l'organisation, lui transmettre de l'information concernant ses conditions de travail ainsi que de recueillir les besoins d'information, de formation et d'accompagnement en ce qui concerne l'insertion professionnelle.

Un comité de pilotage composé de membres de la Direction générale et de gestionnaires des services éducatifs et des ressources humaines a été créé afin de réaliser un portrait des besoins en insertion professionnelle pour toutes les catégories de personnel. Le comité s'est adjoint des directions d'établissement pour enrichir le portrait au regard des enjeux d'insertion professionnelle dans leur milieu. De là est né l'intérêt pour mettre en place un projet pilote de mentorat pour le personnel enseignant. La mise en place de ce projet pilote sera expérimenté dans certains milieux en 2019-2020. De plus, ce comité a collaboré à la création d'un guide pour les gestionnaires qui accueillent du nouveau personnel.

Dans une perspective de s'assurer de la pérennité des actions, la CSDHR est une organisation apprenante qui regroupe des personnes qui réalisent des apprentissages autour de l'action, de la réflexion et de la collaboration.

L'accompagnement des directions d'établissement dans le développement professionnel de leur personnel, par la mise en place de pratiques collaboratives, est au cœur du développement organisationnel.

Il s'actualise par le soutien au déploiement des communautés, le développement d'outils d'aide à la mise en place de pratiques collaboratives, la formation et l'accompagnement portant sur l'agir compétent d'une direction d'établissement ainsi que le développement de la compétence conjugée entre une direction et un conseiller pédagogique.

Aussi, en 2018-2019, la CSDHR s'est dotée d'un Service des affaires juridiques et des communications dont le rôle consiste à accompagner les gestionnaires et leur personnel dans diverses situations impliquant un volet juridique. Le Service offre son soutien notamment dans le cadre d'interventions auprès des partenaires, de la préparation de témoignages, etc.



Une collecte de sang!
Une première réussie pour
l'École professionnelle
des Métiers!

Gestion et contrôle des effectifs

En vertu de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères (LGCE), des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, les commissions scolaires sont tenues, depuis 2014, d'informer le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de leur niveau d'effectifs selon les heures rémunérées. La cible d'heures par organisation est établie par le ministère.

Les heures rémunérées

Contrôle du niveau de l'effectif de la Commission scolaire

Total des heures supplémentaires

Avril 2018 à mars 2019				
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visé
1 Personnel d'encadrement	193 187,47	0,00	193 187,47	124
2 Personnel professionnel	289 444,69	1 115,71	290 560,40	238
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	2 107 282,12	7 697,66	2 114 979,78	2 578
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 151 440,49	2 493,51	1 153 934,00	1 530
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	243 657,61	2 114,97	245 772,58	220
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	3 985 012,39	13 421,84	3 998 434,23	4 690

Les contrats de service

Autorisation préalable à l'octroi de contrats de service de 25 000\$ et plus

	Contrats conclus avec les personnes morales/sociétés	Contrats avec les personnes physiques (en affaires ou non en affaires)
Nombre de contrats	13	0
Valeurs des contrats	788 945,15 \$	0 \$

La divulgation d'actes répréhensibles

En vertu de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, chapitre D-11.1 (Loi), la CSDHR a adopté une procédure pour faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et a nommé une personne responsable du suivi des divulgations.

Pour l'année 2018-2019, aucune divulgation formulée par un employé de la Commission scolaire n'a été reçue par le responsable du suivi des divulgations et aucune communication n'a été effectuée en application du premier alinéa de l'article 23 de la Loi.

Annexes



Coups de cœur 2018-2019

La bienveillance

**Une mosaïque pour poser un autre regard sur l'autisme!
Une création des élèves du Centre d'éducation des adultes La Relance.**

Centre La Relance Mosaïque Dans le cadre du mois de l'autisme, trois ressources du Centre La Relance ont travaillé avec une vingtaine de jeunes du centre pour créer une mosaïque qui prônait l'inclusion de tous. Cette réalisation a valu au Centre une bourse de 500 \$ dans le cadre du projet *Un autre Regard* qui encourage la population à voir l'autisme d'une façon différente. Cette somme a permis d'acheter du matériel sensoriel adapté pour les élèves. La mosaïque est maintenant installée dans la grande salle de l'édifice Georges-Phaneuf.



« Autiste mais pas que ça! » Un documentaire produit par des élèves autistes de l'école Monseigneur-Euclide-Théberge.

Monseigneur-Euclide-Théberge

Le mois de l'autisme est fièrement souligné en avril de chaque année dans les écoles de la CSDHR. À ce titre, il faut souligner le documentaire produit par une classe d'élèves TSA de l'école Monseigneur-Euclide-Théberge : *Autiste mais pas que ça*. La vidéo diffusée sur la page Facebook de l'école a atteint plus de 37 000 personnes et a été visionnée plus de 16 000 fois.



https://youtu.be/qvNY_FZrNoM

Une murale créée par un groupe d'élèves de l'école de Richelieu pour mieux apprécier la différence des enfants autistes.

École de Richelieu

Le groupe composé d'élèves vivant avec un trouble du spectre de l'autisme, a réalisé une murale ayant pour but la sensibilisation et l'acceptation de la différence. Les élèves ont reçu un don financier important qui leur a permis la création de cette murale avec leur enseignante et leur éducatrice.



Lire pour découvrir le plaisir de lire! C'est ce que vivent les élèves de l'école Saint-Blaise.

École Saint-Blaise

À Saint-Blaise, le décloisonnement en lecture est apprécié de tous! À chaque cycle, pendant une période, les élèves sont jumelés pour lire ensemble. Les plus grands lisent avec des plus petits, ou encore des élèves d'un même niveau se regroupent. Des thématiques sont prévues, parfois autour d'un thème, parfois autour d'un type de livre, etc. Le but du décloisonnement est de développer le plaisir de lire, la capacité à mieux lire et de découvrir différents types de littérature.



Un local doux comme une doudou! Un environnement bienveillant pour les élèves de l'école Jean XXIII.

École Jean XXIII

Lors de notre participation à la communauté d'apprentissage portant sur la psychopédagogie du bien-être, nous avons constaté que certains élèves éprouvaient des difficultés à gérer leurs émotions et que plusieurs vivaient de l'anxiété. Pour répondre à cette problématique, nous avons saisi l'opportunité d'utiliser un local disponible pour offrir un environnement bienveillant à nos élèves.

La bienveillance, le bien-être, le sentiment de sécurité et l'empathie sont les principales valeurs qui ont guidé nos actions. Nous voulions offrir la possibilité aux enfants de se détendre et de se recentrer en se retirant dans un endroit paisible, chaleureux et stimulant afin d'être plus disponibles aux apprentissages lors de leur retour en classe. Les élèves y trouvent un espace calme, sans bruit qui leur permet d'apprivoiser leurs émotions et de les apaiser.



Le travail d'équipe, c'est gagnant! Une chorégraphie réalisée par les élèves de l'école des Prés-Verts.

École des Prés-Verts

La réalisation d'un LIP DUB pour la fin des classes. Les groupes 124 et 311 ont travaillé très fort à apprendre la chanson et leurs mouvements afin de chorégraphier le tout pour le tournage. Disons qu'ils ont développé beaucoup d'habiletés ! Voici quelques images.



Coups de cœur 2018-2019

Engagement

Des activités pour faire bouger les élèves de l'école du Petit Clocher!

École du Petit Clocher

L'équipe-école, les parents et la communauté de l'école se sont mobilisés pour faire bouger les élèves. L'école a reçu la visite du grand Véhicube, une caravane remplie de vélos de *spinning* et des murs interactifs. Le docteur Richard Dumouchel, notre parrain des saines habitudes de vie, a participé à quelques activités sportives avec les élèves et il s'est engagé à faire le Grand Défi de 1 000 km de vélo pour nous. L'OPP de l'école a préparé un souper spaghetti qui a permis de recueillir 6 412 \$, une somme qui sera utilisée pour l'aménagement d'un terrain de soccer avec un gazon synthétique. Avant chacune des compétitions de nos Taureaux, l'équipe sportive de l'école et les enseignants ont pris part à des joutes avec les élèves. Enfin, pendant plusieurs mois, des élèves se sont entraînés afin de relever le fameux *Défi des Ambassadeurs*.





Une collecte de sang! Une première réussie pour l'École professionnelle des Métiers!

École professionnelle des Métiers

Le 2 mai 2019, à l'École professionnelle des Métiers, s'est tenue pour la première fois une collecte de sang, en collaboration avec Héma Québec, les enseignants et les élèves du département des soins infirmiers. La présidente d'honneur était madame Andrée Bouchard, présidente de la Commission scolaire. Nous avons eu plus d'une centaine de donneurs! C'est exceptionnel pour une première collecte selon Héma Québec!

Détermination, engagement et persévérance! Un coffre d'outils bien rempli pour un élève de la Polyvalente Marcel-Landry.

Polyvalente Marcel-Landry

Le parcours scolaire de Xavier Beauvais, élève de 5^e secondaire, n'a rien d'un long fleuve tranquille. Rencontrant de grandes difficultés scolaires dès le primaire, Xavier apprend à développer ses propres stratégies d'écriture et de lecture. À force de détermination et d'efforts, c'est avec fierté que l'élève intègre la Polyvalente Marcel-Landry dans les délais prévus.

Afin de garder le rythme, il continue à travailler de façon acharnée et assidue. Toutefois, le suivi orthopédagogique dont il avait bénéficié jusque-là ne suffit plus et l'utilisation d'outils technologiques devient nécessaire. Xavier reçoit le diagnostic de dyslexie et de dysorthographe mais n'abandonne jamais. Ses efforts sont soulignés à maintes reprises lors de galas Méritas. Son désir d'intégrer le programme de sciences de la nature pour devenir médecin ou ingénieur nourrit sa persévérance. Xavier s'est d'ailleurs mérité le prix Forces Avenir, catégorie Élève persévérant (2018)(Erik Garant), prix remis par monsieur Denis Deschamps, Président et chef de la direction chez Drakkar & Associés Inc.



Célébrer la réussite! Une grande fête pour nos élèves adultes.

Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle (SREAFP)

La soirée des finissants « Célébrons les réussites de nos élèves » 2018-2019 met en lumière les élèves adultes qui, par leur persévérance et leur détermination, réussissent, parfois même pour la première fois de leur parcours, une formation qualifiante à la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Fiers de poser vêtus de leur toge, heureux d'entendre nommer leur nom sur la liste des finissants, rayonnant de bonheur sous les projecteurs de la scène, nos élèves adultes montrent à leur famille, amis, enfants, enseignants, éducateurs, qu'ils sont capables, compétents et outillés, pour occuper un travail valorisant sur le marché du travail. La cérémonie salue également l'apport des entreprises et des partenaires de la région qui accompagnent l'individu dans son processus d'apprentissage et le soutien dans l'amélioration de ses compétences.

C'est tous ensemble que nous positionnons l'élève adulte au cœur de nos priorités.

Bienveillants pour la planète! Une vidéo réalisée par des élèves de maternelle de l'école Pointe-Olivier.

École Pointe-Olivier

Dans le cadre d'un projet lié au développement de l'entrepreneuriat, trois classes de maternelle ont réalisé avec leurs enseignantes des capsules vidéo sur le thème *Bienveillants pour la planète* et portant sur des moyens pour faire notre part pour protéger notre environnement. En association avec l'organisme 4ocean, les enfants ont fabriqué des objets, à partir de matériaux recyclés et les ont mis en vente au Marché du printemps tenu en mai : cela a rapporté 1500 \$. Ce projet leur a valu le prix Coup de chapeau de la Commission scolaire et le prix régional *J'Osé entreprendre*, catégorie préscolaire.



Pour garder leur milieu bien vivant! Des activités appréciées par les élèves de l'école Alberte-Melançon.

École Alberte-Melançon

Une multitude d'activités sociales et académiques sont organisées par le Club Optimiste de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix pour les élèves de notre école et amènent beaucoup de vie à notre milieu.

Le Comité vert récolte le fruit de son labeur! Le potager créé par les élèves de l'école des Savanes.

École des Savanes

À l'initiative d'élèves de 5^e année, un *comité vert* a été mis en place à l'édifice Sacré-Cœur de l'école des Savanes. Sous la supervision d'une stagiaire en loisirs, des élèves de 4^e, 5^e et 6^e année ont pu contribuer à la plantation de légumes et de fines herbes dans des bacs prévus à cet effet. Ils ont aussi pu sensibiliser toute l'école à l'importance de l'environnement. L'école est désormais munie d'un récupérateur d'eau et d'un composteur. De plus, les élèves encouragent le recyclage à la cafétéria sous la supervision des adultes. Bonne nouvelle, le comité vert sera de retour en 2019-2020!



Des ateliers parents-enfants! Une belle initiative pour nourrir les liens entre les élèves de l'école de Ramesay et leurs parents.

École de Ramezay

Des ateliers parents-enfants sur différents sujets et activités : la lecture, l'ergothérapie, les fonctions exécutives, la gestion des émotions, le langage, etc. le tout réalisé avec les partenaires et la communauté.



Cours lapin cours! Une activité originale pour toutes les familles et les élèves de l'école Docteur-Alexis-Bouthillier.

École Docteur-Alexis- Bouthillier

L'école Docteur-Alexis-Bouthillier a créé une activité de financement originale pour son projet de revalorisation de la cour d'école. Les familles se déguisent en lapins lors de la course à obstacles commanditée. Pourquoi des lapins? C'est que l'évènement se tient le vendredi de Pâques. La popularité de l'évènement nous assure plus de 500 lapins pour la course 2020!



L'inauguration de la COOP de jeux! Le début de la fête pour les élèves de l'école Saint-Lucien.

École Saint-Lucien

La COOP St-Lucien: L'école a inauguré au printemps dernier sa coop de jeux extérieurs. Le contenu offre une grande variété et donne des allures de fête aux activités récréatives.



Le Club de lutte Les Patriotes accumule les médailles : le fruit des efforts déployés par les élèves-athlètes de l'école Paul-Germain-Ostiguy.

École Paul-Germain-Ostiguy

Les lutteurs du Club de lutte *Les Patriotes* se sont distingués au championnat canadien de Fredericton, au Nouveau Brunswick, en remportant une médaille d'or, une médaille d'argent et deux de bronze. Le Club de lutte Les Patriotes se classe au 3^e rang national dans sa catégorie.

Bravo aux élèves-athlètes et à leur coach (et enseignant!) Dominique Choquette!



Coups de cœur 2018-2019

Cohérence

Une cour remplie de couleurs pour les élèves de l'école Capitaine-Luc-Fortin (édifice Saint-Joseph).

École Capitaine-Luc-Fortin

En collaboration avec la Fondation Jacques Landry pour l'enfance l'école Capitaine-Luc-Fortin, édifice Saint-Joseph (Saint-Sébastien), la cour d'école a pris un nouveau visage grâce à un lignage coloré de la cour et à l'achat de deux modules de jeux. Cette collaboration a aussi permis l'achat de trousse de lecture, de jeux éducatifs, de matériel proprioceptif et d'un parcours moteur.



Apprendre sans en avoir l'air! De nouveaux apprentissages à l'Estacade pour les élèves de l'école Saint-Joseph!

École Saint-Joseph

Développer ses habiletés de travail en équipe, apprendre les mathématiques et aiguïser sa patience en plein air c'est possible? C'est ce qu'ont expérimenté les élèves de 3^e et 4^e année dans la classe nature de l'École Saint-Joseph à Lacolle. Les 4 classes ont réalisé 5 sorties au Centre de plein air l'Estacade de mars 2019 à juin 2019, des sorties qui, pour être réalisées, se devaient d'être rattachées à un contenu pédagogique. C'est ainsi que les enseignantes ont créé des situations d'apprentissage en français, mathématique, sciences et univers social. Les élèves ont eu le privilège de travailler en collaboration et de se faire valoir dans d'autres contextes. Des élèves particulièrement ravis de l'expérience!



https://youtu.be/jH6_6jnFeMU

L'équipe de l'école Saint-Joseph tient à remercier M. Yannick Godin et le conseil d'administration de L'Estacade qui ont soutenu financièrement la réalisation de ce projet.

Une vidéo vaut mille mots! Un code de conduite en image réalisé par des élèves de l'école Sacré-Cœur (Secteur Iberville).

École Sacré-Cœur (Secteur Iberville)

L'école Sacré-Cœur a opté pour la capture vidéo cette année pour modéliser les règles du code de conduite de l'école. Avec l'aide des élèves de l'adaptation scolaire, des capsules d'enseignement explicite des comportements ont été produites et diffusées sur les pages Facebook de l'école tous les mois. Par exemple, pour démontrer la conduite à adopter sous la valeur du *RESPECT*, une capsule vidéo montre le bon comportement à reproduire lors des déplacements.



Capsule : <https://youtu.be/PQnZ462xaZM>

Apprendre la bienveillance : c'est motivant! Des bons comportements bien récompensés pour les élèves de l'école Marie-Derome.

École Marie-Derome

Dès septembre 2018, l'école a mis en place son nouveau code de conduite qui s'appuie sur la pédagogie positive, l'enseignement explicite des comportements attendus et la bienveillance. Les bons comportements sont renforcés et une grande récompense vient célébrer les efforts de tous les élèves. Les élèves qui ont eu des écarts de conduite majeurs sont pris en charge par des tuteurs d'attachement.



L'Aiglard! Une effigie qui donne des ailes aux élèves de l'école Frère-André!

École Frère-André

Les élèves participants aux événements sportifs comme la course des Érables, le Défi Sportif AlterGo, le tournoi de badminton et le Défi des Ambassadeurs ont le privilège de porter le chandail à l'effigie de l'Aiglard. Les élèves le porte avec fierté.

L'Aiglard représente un amalgame entre l'aigle et le renard, dans notre légende. Il possède à la fois la force, l'agilité et la rapidité des deux animaux.

Un code de conduite qui rapporte! De meilleurs apprentissages pour les élèves de l'école Jeanne-Mance.

École Jeanne-Mance

L'équipe de l'école Jeanne-Mance s'est engagée à modifier ses pratiques éducatives en vue de permettre aux élèves de meilleurs apprentissages. En tenant compte des récents résultats de recherche en éducation, un nouveau code de conduite a été développé et son implantation a débuté. Celui-ci, visant des interventions éducatives bienveillantes, est également en cohérence avec le nouveau projet éducatif travaillé en collaboration avec des parents et le personnel de l'école et adopté au cours de l'année. Tous sont heureux des résultats obtenus dès la fin de l'année!

Le projet PEPS : un projet qui motive les enseignants, les parents et surtout, les élèves de l'école Marguerite-Bourgeoys!

École Marguerite-Bourgeoys

Deux enseignants ont développé, en collaboration avec l'équipe de direction en place, le projet PEPS : Périodes d'épanouissement personnel et scolaire. Deux groupes de première secondaire ont pu bénéficier, tout au long de l'année, de quatre périodes d'enseignement par cycle de neuf jours dans un local aménagé dans l'esprit des classes flexibles afin de leur faire vivre des ateliers et des conférences traitant de trois volets : Connaissance de soi, Méthodologie de travail et Santé et bien-être. Les parents ont été associés au cheminement de leur enfant par des capsules d'information. Un partenariat fut créé avec des organismes tels *Justice Alternative*, *Actions dépendances* et même l'École professionnelle des Métiers.

En plus de permettre à ces élèves de se présenter en classe bien préparés et avec des devoirs mieux faits, de développer de saines habitudes de vie, nous sommes maintenant convaincus que cette sensibilisation s'ajoute aux facteurs d'ouverture, d'épanouissement, de motivation, de persévérance et de réussite.

Le projet PEPS se poursuit cette année avec quatre groupes.



Un nouveau gymnase : Un lieu stimulant pour les élèves de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur!

École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

Les élèves de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur profitent maintenant d'un gymnase rénové de fond en comble, aux couleurs vives et doté d'un mur d'escalade afin de stimuler la psychomotricité chez les élèves. Ces travaux ont vu le jour grâce à l'aide de partenaires de la communauté. Le gymnase a été inauguré officiellement en décembre 2018.



L'enseignement, on l'aime nature! La diversité et l'attrait de la classe extérieure plus appréciés des élèves de l'école Capitaine- Luc-Fortin.

École Capitaine-Luc-Fortin (Henryville)

À Capitaine-Luc-Fortin, Henryville, l'aménagement d'une classe extérieure est très apprécié des enfants et enseignants.

La nature, en plus de constituer un « dehors » vivifiant et sain, a des vertus pédagogiques qui favorisent un développement plus complet de l'enfant.

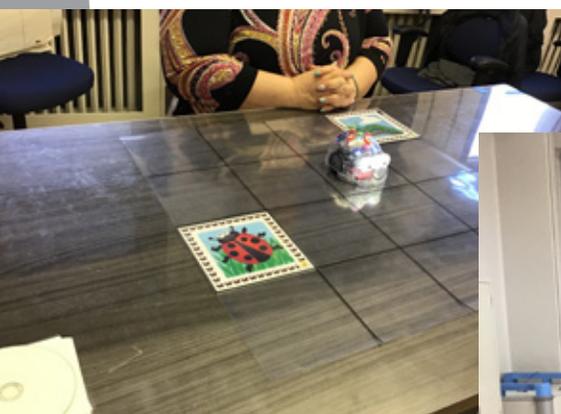
Les environnements naturels procurent aux enfants des grands espaces leur permettant de faire des découvertes, d'expérimenter et de réaliser des activités de toutes sortes. La nature leur propose ainsi des défis diversifiés et attrayants les invitant à apprendre différemment : l'extérieur devient ainsi une extension de la classe.



ZONE-TECH : Un laboratoire apprécié par le personnel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières!

Service des ressources éducatives aux jeunes

L'année 2018-2019 est marquée par l'ouverture du laboratoire technologique à l'école Marguerite-Bourgeois dédié à la formation du personnel de la CSDHR en lien avec la technopédagogie.



École professionnelle des Métiers

Plus de 1000 visiteurs à nos Portes ouvertes : un nombre record!

École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

Projet pilote visant à revoir la transition de la petite enfance vers la maternelle. Le projet a permis de revoir l'entrée des élèves en septembre et notre activité d'accueil « Bonjour l'école » en mai.

Mise en place de l'enseignement explicite des comportements. Une démarche qui a permis de revoir nos pratiques et créer un environnement stimulant et apaisant pour les élèves de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

Paul-Germain-Ostiguy

PGO s'est mérité la chance de recevoir le « Food bus » des Brigades culinaires en mai 2020! Des élèves pourront alors servir les 100 repas gratuits offerts lors de cette visite à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy.

Tous les élèves de la classe EPS participent avec beaucoup d'enthousiasme aux ateliers portant sur des sujets comme la salubrité, soupes, muffins et pain doré.



Diane Labrecque et Carole Lamontagne ont écrit l'article **Coup de cœur** de la semaine. Elles ont présenté la candidature de notre école pour recevoir le « Food bus » des Brigades culinaires en mai prochain. PGO fait partie des écoles gagnantes! Certains de nos élèves pourront servir les 100 repas gratuits offerts lors de cette visite.

Coup de cœur à l'enseignant Frédéric Thibodeau, à l'intervenante Isabelle Martin et surtout, coup de cœur à tous les élèves de la classe EPS qui participent avec "beaucoup d'enthousiasme" aux ateliers. À ce jour, Frédéric a animé 4 ateliers: salubrité, soupes, muffins et pain doré.



École Hamel

L'ergothérapie au service des enfants, tout le monde y gagne!

Afin de répondre aux besoins des élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle de notre école, nous avons œuvré avec une ergothérapeute qui a su répondre tant aux besoins des élèves que ceux des enseignants. Son accompagnement dans les classes fut fort apprécié et les exercices suggérés ont permis aux élèves d'évoluer. Le tout a aussi été transmis à l'enseignante responsable du soutien pédagogique qui fut impliquée dans le projet et qui, de jour en jour, utilise ses nouvelles connaissances pour le bénéfice de l'ensemble des élèves de l'école. Même les parents ont été impliqués dans le projet et une conférence qui leur a été destinée leur a permis de s'approprier les éléments du contenu à travailler avec leur enfant en lien avec l'ergothérapie. Un beau succès pour l'école Hamel !



Docteur-Alexis-Bouthillier

Journée reconnaissance des vétérans

Potager du DOC



Spectacle de fin d'année avec l'harmonie scolaire et le groupe Capitaine Révolte



Tableaux statistiques

Tableau du taux de réussite en français en 5^e année du secondaire

CSDHR	Cohorte 2014-2015	Cohorte 2015-2016	Cohorte 2016-2017	Cohorte 2017-2018	Cohorte 2018-2019
Français CSDHR	91	86,2	91,3	91,3	87,5
Français Ensemble du Québec	90,9	91,6	91,2	91,0	89,7
Réseau public	88,7	89,5	89,1	88,8	87,4
Épreuve unique d'écriture MEES CSDHR	83,7	76,2	83	84,5	79,9
Épreuve unique d'écriture MEES Ensemble du Québec	77,9	79,7	82,9	82,3	83,3
Réseau public	78,6	80,6	79,9	79,1	80,6

Source : Charlemagne

Tableau des écarts de réussite entre les garçons et les filles en français lecture et écriture, en 6^e année du primaire

CSDHR	Cohorte 2014-2015	Cohorte 2015-2016	Cohorte 2016-2017	Cohorte 2017-2018	Cohorte 2018-2019
Bilan Français	95,8	97,3	97,2	98	97,3
	F : 98,2 • G : 93,4	F : 98,5 • G : 96	F : 99,4 • G : 95,1	F : 99,1 • G : 96,8	F : 98,5 • G : 96,1
Français lecture	90,8	94,7	93,1	93,1	94,9
	F : 94,6 • G : 86,9	F : 96,9 • G : 92,3	F : 95,7 • G : 90,7	F : 96,3 • G : 89,9	F : 96,8 • G : 92,9
Français écriture	94,2	94,4	94,3	95,6	94,2
	F : 96,8 • G : 91,5	F : 97,1 • G : 91,5	F : 97,3 • G : 91,4	F : 97,7 • G : 93,4	F : 97 • G : 91,4

Source : Charlemagne

Tableau représentant la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
CSDHR	12,9	14,3	14,7	13,4	nd
Région Montérégie	9,8	10,6	11,1	11,0	nd
Ensemble du Québec	9,8	10,3	10,9	11,3	nd

Source : Indicateurs nationaux - Formation générale des jeunes - Enseignement secondaire, édition 2018 : *L'âge des élèves à l'entrée au secondaire*

Tableau représentant le taux de diplomation et de qualification sur 5, 6 et 7 ans

	Cohorte 2008			Cohorte 2009			Cohorte 2010			Cohorte 2011			Cohorte 2012		
	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans	6 ans	7 ans
CSDHR	58	65,7	69,6	56,9	64,5	68,9	61,6	68,9	72,9	63,2	70,2	74,6	60,6	69	nd
Région Montérégie	59,7	68,9	73,4	60,9	70,3	74,6	64,3	73,2	77,1	66,1	74,3	77,6	66,1	74,2	nd
Ensemble du Québec	65,9	74,8	78,8	67,4	76,2	80,1	68,8	77,3	80,9	70,8	78,6	81,8	71,2	78,9	nd
Réseau public	60,1	70,2	74,9	61,7	72	76,5	63,6	73,4	77,7	65,7	74,8	78,6	66,1	75	nd

Source : MEES – Rapport diplomation et qualification par Commission scolaire au secondaire

Tableau représentant le du taux de réussite à l'épreuve du MEES en français écriture 4^e année

CSDHR	Cohorte 2014-2015	Cohorte 2015-2016	Cohorte 2016-2017	Cohorte 2017-2018	Cohorte 2018-2019
Épreuve MEES Français écriture	86,5	86,7	87,4	86,4	87,7

Cible MEES : 90%

Source : Lumix-SSRS

Taux de diplomation et de qualification

	Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017				Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018			
	Nb de nouveaux inscrits au 30 septembre 2010	Total	Masculin	Féminin	Nb de nouveaux inscrits au 30 septembre 2011	Total	Masculin	Féminin
Total	61 183	77,7	72,8	83,0	59 258	78,6	74,0	85,5
CSDHR	Nb de nouveaux inscrits au 30 septembre 2010	Total	Masculin	Féminin	Nb de nouveaux inscrits au 30 septembre 2011	Total	Masculin	Féminin
Total	1 245	72,9	66,0	79,9	1 122	74,6	70,1	79,2

Suite du tableau de diplomation et de qualification en page 51



Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire après 7 ans, cohortes de 2010 et 2011

Écart entre les garçons et les filles		Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017			Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018		
Âge à l'entrée du secondaire (au 30 septembre)	Réseau public	Écart	Masculin	Féminin	Écart	Masculin	Féminin
	12 ans et moins	(9,4)	76,7	86,1	(9,0)	77,7	86,7
	13 ans et plus	(5,1)	50,4	55,5	(3,0)	53,2	56,2
	CSDHR						
	12 ans et moins	(14,9)	69,7	84,6	(10,2)	73,0	83,2
	13 ans et plus	1,6	50,4	48,8	6,1	56,8	50,7

Écart entre les élèves HDAA et les élèves ordinaires		Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017		Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018		
Groupes d'élèves selon qu'ils avaient ou non un plan d'intervention actif à leur entrée au secondaire	Réseau public	Total		Total		
	Élèves ordinaires	85,6		86,4		
	Total HDAA	53,7		56,2		
	Écart	(31,9)		(30,2)		
	CSDHR					
	Élèves ordinaires	80,5		82,5		
Total HDAA	49,7		51,0			
Écart	(30,8)		(31,5)			

Écart entre les élèves immigrants de première génération et les autres élèves		Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017		Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018		
Statut des élèves (immigration)	Réseau public	Total		Total		
	Immigrants de prem. génération	77,4		77,6		
	Autres	77,7		78,7		
	Écart	0,3		1,1		
	CSDHR					
	Immigrants de prem. génération	85,7		76,0		
Autres	72,6		74,6			
Écart	(13,1)		(1,4)			

Écart entre les élèves selon l'indice de défavorisation de l'école fréquentée		Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017		Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018		
Le milieu est défini par l'indice de défavorisation IMSE de l'école où l'élève s'est inscrit au 30 septembre en premières secondaire	Réseau public	Total		Total		
	Milieus défavorisés	71,8		73,2		
	Autres	80,2		81,4		
	Écart	8,4		8,2		
	CSDHR					
	Milieus défavorisés	59,8		N/A		
Autres	74,3		74,6			
Écart	14,5		N/A			

Source : Charlemagne – Productions ministérielles / Indicateurs et statistiques

CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-
RIVIÈRES

RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

ANNÉE 2018-2019

CHRISTIAN BEAUDRY
PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

30 août 2019

INTRODUCTION

Ce rapport annuel du Protecteur de l'élève est déposé au Conseil des commissaires de la Commission scolaire conformément aux articles 220.2 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique* et à l'article 7.6 du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* de la Commission scolaire.

Ce rapport fait état, d'une part, du rôle et des fonctions attribuées au Protecteur de l'élève, et d'autre part, du nombre, de la nature et du traitement des plaintes reçues par celui-ci.

RÔLE DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

La fonction de Protecteur de l'élève a été créée par des modifications apportées en 2009 à la *Loi sur l'instruction publique*. L'article 220.2 de cette dernière, ainsi que le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une Commission scolaire*, adopté en vertu de la Loi, ont instauré un régime de traitement de plaintes dont le Protecteur de l'élève est l'ultime intervenant.

Le Protecteur de l'élève, nommé par le Conseil des commissaires, est un tiers neutre, indépendant et impartial dont le rôle est de recevoir et traiter des plaintes provenant de parents d'élèves ou d'élèves qui sont insatisfaits d'une décision ou d'une orientation prise par un membre du personnel de la Commission scolaire.

Le Protecteur de l'élève n'est pas soumis à l'autorité du directeur général de la Commission scolaire. Il relève du Conseil des commissaires. Il n'agit pas à titre d'avocat ou de représentant d'un parent, d'un élève ou de la Commission scolaire. Il ne donne pas d'avis juridiques.

Les principales fonctions du Protecteur de l'élève sont :

- Informer les plaignants de leurs droits et de leurs recours possibles dans le cadre du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*;
- Lorsque les étapes préliminaires prévues à la procédure d'examen des plaintes n'ont pas été franchies, rediriger les plaignants vers les instances appropriées;
- Traiter des plaintes à la suite de l'épuisement des recours mis à la disposition des plaignants par la Commission scolaire;
- À l'occasion du traitement d'une plainte, conseiller et offrir aux plaignants des pistes de solution à l'égard des problèmes soulevés, ou agir comme médiateur;
- À la suite d'une enquête, donner au Conseil des commissaires son avis sur le bien-fondé d'une plainte et, le cas échéant, lui proposer les correctifs qu'il juge appropriés.

Il importe de souligner que le Protecteur de l'élève ne peut réviser ou modifier les règlements, politiques ou conventions collectives de la Commission scolaire. Il ne peut non plus prendre des décisions en lieu et place des établissements et services de celle-ci. Il ne peut non plus substituer son opinion personnelle à celle des professionnels qui sont formés et qualifiés pour évaluer les besoins spécifiques des élèves ainsi que la nature des services que ces derniers requièrent.

En somme, le Protecteur de l'élève n'a pas de pouvoir décisionnel, mais plutôt un pouvoir de recommandation.

APPROCHE PRIVILÉGIÉE PAR LE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

L'approche privilégiée par le Protecteur de l'élève en est d'abord une de règlement des différends à l'amiable et de prévention des conflits. L'intérêt de l'élève, le respect de ses droits et l'importance d'une relation saine entre l'élève, le(s) parent(s) et l'équipe-école sont au cœur des préoccupations du Protecteur de l'élève. Ainsi, l'implication des parties, la qualité des communications et le choix de solutions adaptées, réalistes et satisfaisantes pour tous sont privilégiés.

DÉFINITIONS

Avant d'énumérer le nombre et la nature des plaintes reçues au cours de cet exercice, quelques distinctions sont de mise afin de bien saisir la portée de l'intervention du Protecteur de l'élève.

Redirection d'appel

Souvent, les plaignants ne savent pas qu'ils doivent s'adresser directement à la personne ou à l'instance concernée ou au Responsable de l'examen des plaintes avant de communiquer avec le Protecteur de l'élève. Dans de tels cas, ils sont redirigés vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes.

Consultation

Certains plaignants consultent le Protecteur de l'élève avant de porter plainte officiellement auprès de la Commission scolaire. Les plaignants profitent de cette consultation avec le Protecteur de l'élève pour faire état d'une situation ou d'un différend avec la Commission scolaire ou un membre de son personnel. Parfois, le Protecteur de l'élève se permet de communiquer avec les instances concernées afin de faciliter la résolution de la situation ou du différend. Et, finalement, il oriente le plaignant, qui n'a pas épuisé tous les recours mis à sa disposition, vers les autorités compétentes, lorsque celui-ci désire porter plainte.

Plainte non recevable

À la suite de la réception d'une plainte, le Protecteur de l'élève doit d'abord déterminer si celle-ci est recevable. Si les recours disponibles n'ont pas été épuisés ou si l'objet de la plainte ne relève pas de la compétence du Protecteur de l'élève, la plainte est qualifiée de non recevable et le plaignant est invité à s'adresser à l'autorité compétente.

Plainte recevable

Une plainte est jugée recevable si toutes les démarches préalables ont été effectuées et que l'objet de la plainte relève de la compétence du Protecteur de l'élève. Toutefois, celui-ci peut se saisir d'une plainte à toute étape de la procédure d'examen des plaintes s'il estime que son intervention est nécessaire afin d'éviter qu'une situation préjudiciable ne résulte de l'absence d'une intervention immédiate de sa part.

Enquête

Lorsqu'une plainte est jugée recevable, le Protecteur de l'élève entreprend une enquête. Après avoir discuté de la situation et recueilli tous les faits auprès du plaignant et des intervenants concernés de la Commission scolaire, le Protecteur de l'élève peut proposer aux parties des pistes de solution ou agir comme médiateur. À défaut, il soumet au Conseil des commissaires son avis sur le bien-fondé de la plainte et, le cas échéant, lui propose les correctifs qu'il juge appropriés.

Plainte fondée

Une plainte est considérée comme fondée lorsque l'enquête du Protecteur de l'élève révèle qu'une erreur ou une injustice a été commise ou que l'élève a été autrement lésé.

Plainte non fondée

Une plainte est considérée comme non fondée lorsque l'enquête du Protecteur de l'élève ne révèle pas qu'une erreur ou injustice a été commise ou que l'élève a été autrement lésé.

Avis

Dans ce rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Il désigne l'ensemble des personnes de sexe féminin et de sexe masculin.

DOSSIERS TRAITÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2017-2018

Au cours de cet exercice, cinquante (50) demandes ont été adressées au Protecteur de l'élève. De ce nombre, il y a eu vingt (20) redirections d'appels, quatre (4) consultations et vingt-six (26) plaintes.

Toutes les demandes adressées au Protecteur de l'élève l'ont été par des parents. Trente-trois (33) demandes concernaient des élèves du primaire et dix-sept (17) des élèves du secondaire.

Des vingt-six (26) plaintes reçues, deux (2) ont été jugées irrecevables et les vingt-quatre (24) autres ont fait l'objet d'une enquête. De celles-ci:

- Une plainte (1) a été réglée en partie et déclarée irrecevable pour l'autre partie;
- Vingt (20) plaintes ont été réglées avec l'aide de la direction d'école concernée, du Secrétariat général ou de la direction générale;
- Trois (3) plaintes ont été considérées non fondées.

Tableau 1 Nature des consultations et plaintes

NATURE		CONSULTATIONS	PLAINTES
Entente extraterritoriale			1
Élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Adaptation des lieux		1
	Niveau de services	3	2
Intimidation et violence		1	
Organisation scolaire	Critères d'admission		1
	Changement d'école		4
	Classement		1
	Classe multi-niveaux		4
	Transport		2
Plainte contre employé			3
Protection de la jeunesse			1
Remboursement de frais			2
Roulement de personnel			5

NB : Une plainte comportait deux motifs d'insatisfaction.

Tableau 2 Répartition des demandes adressées au Protecteur de l'élève

	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Redirections d'appel	18	8	16	17	17	19	20
Consultations	0	12	5	6	5	4	4
Plaintes	0	5	13	15	10	14	26
Demandes	19	25	34	38	32	37	50

INTIMIDATION ET VIOLENCE

Je n'ai été informé d'aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence.

Une consultation concernait des allégations d'intimidation par un autre élève et a été adéquatement traitée à l'interne.

Vu ce qui précède, je n'ai pas de recommandation à formuler en matière d'intimidation et de violence.

CONCLUSION

Ce rapport clôt la neuvième année d'existence de la fonction de Protecteur de l'élève.

Tel que le démontre le tableau 2, le nombre de plaintes a sensiblement augmenté en comparaison avec la moyenne historique. Il faut cependant souligner que sur les vingt-six (26) plaintes traitées, quatre (4) plaintes ont été déposées par des parents qui soulevaient une même insatisfaction concernant une possible classe multi-niveaux et cinq (5) plaintes l'ont été par des parents qui soulevaient une même insatisfaction concernant un roulement de personnel. Si l'on tient compte de cela, le nombre de situations ayant généré une insatisfaction demeure dans le même ordre de grandeur que par le passé.

Au cours de cette sixième année à titre de Protecteur de l'élève, j'ai été en contact avec quelques directions d'école et membres de la direction générale de la Commission scolaire. Leur souci de l'intérêt des élèves et leur sensibilité à leurs besoins ont permis de régler la quasi-totalité des situations portées à mon attention. Je souligne également leur très grande disponibilité et la célérité avec laquelle ils répondent constamment à mes demandes. Je les en remercie.

Je tiens également à remercier Me Johanne Fournier qui agit comme Protecteur de l'élève substitut.

Rapport annuel 2018-2019 du Comité de parents de la CSDHR

Le Plan d'action 2018-2019 du comité de parents s'inscrit en continuité avec le Plan stratégique 2014-2019 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. De façon plus particulière, les objectifs du Plan d'action 2018-2019 du comité de parents contribuent à l'atteinte des deux premières orientations du Plan stratégique 2014-2019 :

ORIENTATION 1 : augmenter les taux de réussite et de persévérance de tous les élèves.

ORIENTATION 2 : favoriser le développement d'un environnement éducatif de qualité, dans une dynamique de coopération en réponse aux besoins des élèves.

La reconnaissance de l'engagement et la responsabilité des parents

Objectifs	Stratégies
Augmenter la participation des parents	<ul style="list-style-type: none">Faire connaître la mission du comité de parents, le conseil d'établissement et le rôle des membresPromouvoir l'assemblée générale auprès des parentsSouligner la reconnaissance et valoriser l'implication des parents dans les écoles et les comitésFaire de la publicité sur le comité de parents et les réalisations
	<ul style="list-style-type: none">Échange entre les membres sur des stratégies de promotion de l'assemblée générale des parentsPoint statutaire lors des réunions du comité de parents sur les projets dans les écolesPoint d'information dans les conseils d'établissement et dans le journal interne des écoles

Une culture de collaboration

Objectifs	Stratégies
Développer des mécanismes de collaboration avec la CSDHR en lien avec les différents enjeux scolaires	<ul style="list-style-type: none">Recueillir l'opinion des parents sur les différentes préoccupations et informer la CSDHRInviter la direction générale et les personnes ressources à échanger avec le comité de parentsParticiper aux différentes consultations de la CSDHR et émettre des recommandationsParticiper activement aux dossiers des services EHDAAParticiper activement aux dossiers du transport scolaireParticiper activement au conseil des commissaires
	<ul style="list-style-type: none">Participation de membres de la direction générale lors des réunions du comité de parentsConsultation sur le calendrier scolaire 2019-2020Consultation sur le plan triennal de destination et de répartition des immeublesConsultation sur la politique d'admission des élèves dans les classes de maternelle de 4 ansParticipation au comité consultatif des services EHDAAParticipation au comité consultatif du transport scolaireParticipation au comité des communications de la Commission scolaireParticipation au conseil des commissairesPoint d'information dans les conseils d'établissement et dans le journal interne des écolesAppui de la nomination d'un nouveau commissaireConsultations multiples sur le plan d'engagement vers la réussite (PEVR)Consultation sur les orientations budgétairesFormation « Bootcamp » pour les commissaires représentant le comité de parents

L'information et la formation, un élément essentiel

Objectifs	Stratégies
Outiller les parents pour contribuer au développement des connaissances et les informer sur les différents enjeux scolaires	<ul style="list-style-type: none">• Offrir des formations et des conférences en fonction des besoins exprimés par les parents• Informer les parents sur les différentes dispositions légales, les cadres de référence, les politiques et les enjeux• Participer aux démarches de consultations sur différents enjeux scolaires (projets de loi, financement des écoles publiques, etc)• Informer les parents sur les différents services de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)
<hr/>	
<ul style="list-style-type: none">• « Hypersexualité : Accompagner nos jeunes dans un monde hypersexualisé » par Jocelyne Robert• « La technologie et les jeunes, usages, avantages, défis et recommandations pour les parents d'élèves » par Thierry Karsenti• « Le conseil d'établissement et le comité de parents » par François Paquet• « Aider mon enfant à mieux se connaître quelques outils pour les parents » par Anick Tomlinson• « Les drogues » par Linda Villeneuve et ses partenaires• « Je courrais, je courrais, je courrais » du théâtre Parminou• « Démystifier le trouble du déficit d'attention » par Yannick Côté	

Nos partenaires au coeur de la réussite scolaire

Objectifs	Stratégies
Développer des liens de coopération avec nos partenaires	<ul style="list-style-type: none">• Participer aux activités de la Fédération des comités de parents du Québec (conseils généraux, assemblée générale et congrès)• Participer aux différents comités consultatifs• Cultiver des partenariats à l'extérieur de la commission scolaire
<hr/>	
<ul style="list-style-type: none">• Colloque du 31 mai 2019• Conseils généraux de la FCPQ : 16-17 novembre 2018, 23 février 2019 par visio-conférence et 13 avril 2019	

Autres dossiers traités

- Rapport annuel du comité de parents 2017-2018
- Élection de l'exécutif du comité de parent et des comités consultatifs
- Calendrier 2018-2019 des réunions du comité de parents
- Plan d'action du comité de parents 2018-2019
- Règles de régie interne du comité de parents
- Collations spéciales de décembre et juin
- World Café
- Nomination à la FCPQ pour le prix reconnaissance d'un bénévole
- Lettre au ministre de l'éducation
- Élaboration d'un aide-mémoire pour les parents
- Demande à la commission scolaire pour une formation aux parents sur les cours d'éducation sexuelle « Mieux comprendre les cours d'éducation à la sexualité » par Elizabeth Larouche-Côté.

Calendrier des séances pour l'année scolaire 2018-2019

3 octobre 2018

7 novembre 2018

5 décembre 2018

9 janvier 2019

6 février 2019

13 mars 2019

3 avril 2019

1 mai 2019



BILAN ANNUEL DU CCSEHDAA

2018-2019

Assemblée générale

Le 24 septembre, le Comité a tenu son assemblée générale à l'auditorium de PCAR. La conférence sur la TEVA (Transition école vers la vie active), donnée en collaboration avec Isabelle Lavoie, Chef de service DI-TSA et DP, CISSSMO, et Mme Nathalie Rousseau, Services éducatif aux jeunes de la CSDHR, a attiré beaucoup de parents. À la suite de la conférence, 42 personnes sont restées pour notre assemblée générale où 5 postes étaient en élections pour deux ans. Un nouveau Parent-commissaire a été élu et a pris ses fonctions officielles le 4 novembre.

Dossiers traités

- Refonte et mise à jour des règles de régie interne du CCSEHDAA
- Modèle de service – présentation du modèle actuel et discussions sur le modèle de 2019-2020 et projection vers le modèle des années à venir
- Consultation sur le plan d'action du PEVR
- Discussion sur l'accueil dans les maternelles 4 ans des élèves HDAA et la pénurie de professionnels
- Plan d'intervention : une conférence sera offerte lors de l'Assemblée générale de septembre 2019 afin de mieux outiller les parents. Quatre postes seront en élection.

Calendrier des séances 2018-2019

- 16 octobre 2018
- 20 novembre 2018
- 21 janvier 2019
- 18 février 2019
- 18 mars 2019
- 15 avril 2019
- 27 mai 2019

ÉVÉNEMENTS

Visite de Marie-Rivier en janvier 2019

Le comité a souligné :

- La Semaine de la déficience intellectuelle
- Le mois de l'autisme
- La semaine des professionnels
- Le départ de Nathalie Rousseau

LES BONS COUPS

Saint-Lucien – La source

Marie-Rivier – Félicitations au personnel pour leur collaboration pendant toute la phase de construction

Marie-Rivier : activité Cabane à sucre à l'école

Un autre regard : 4 écoles gagnantes pour des projets artistiques

CCSEHDAA : Assiduité des membres aux réunions et maintien du quorum

Marie-Rivier – Cérémonie d'inauguration officielle émouvante et chaleureuse

CCSEHDAA - Les membres saluent la qualité des échanges et des interventions







Commission scolaire
des Hautes-Rivières